



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Comites et conseils

Question écrite n° 48577

Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la tenue des conseils d'administration des collèges et lycées. Au cours de certains de ces conseils d'administration, auxquels participent des élèves, des représentants syndicaux tiennent parfois des discours à connotation socio-politique, remettant en cause l'organisation de l'enseignement ou ses fondements. L'école étant un lieu d'apprentissage de la vie civique et républicaine, il est possible de s'interroger sur l'impact de ces discours sur les élèves présents. Il lui demande son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Accoyer Bernard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48577

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 900